

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DECEMBRE 2017

Absents : Rémi Le Dantec, Anne-Marie Georgelin, Aline Briand – Le François, Jaffro Marie-Laure.

POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX DIVERS BÂTIMENTS

Concernant le bâtiment restant en bout du salon de coiffure, la verrière va être supprimée.

Vestiaires de foot

Un nouveau plan a été remanié et les nouvelles consultations vont commencer pour des travaux en mai-juin 2018.

Sanitaires publics

Le gros-œuvre et la plomberie seront confiés aux entreprises.

Église

L'entreprise MACE intervient actuellement sur la remise en état des cloches. Le devis comporte la fourniture et les frais d'installation d'un coffret de clocher 3 cloches, un battant monolithe et une bélière à plateau. Il se chiffre à 2670.88 €. Accord du Conseil Municipal.

Acquisition d'un percolateur

Plusieurs devis ont été demandés :

- Espace emeraude – Plouisy 116.90 € TTC (15 litres)
- Label table – Vézin le Coquet 300.00 € TTC (12 litres)
- Comptoir de Bretagne 169.32 € TTC (10 litres)

Le Conseil Municipal décide l'acquisition du percolateur avec l'Espace Emeraude.

TRAVAUX EXTENSION DE RESEAUX

L'entreprise VFTP de JUGON a été mandatée par ENEDIS pour réaliser l'extension et le renforcement de réseaux aux lieux-dits « Convenancho » et « Kerdanet » en maîtrise d'ouvrage SDE.

Les travaux se dérouleront du 8 au 26 janvier 2018.

CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans le cadre du groupement, l'intervention aura lieu le mardi 19 décembre 2017 à 8 heures.

SALLE DES SPORTS

Les sanitaires qui se trouvent dans la salle vont être démolis dans les jours à venir.

TÉLÉPHONES

Salle de classe «Algeco»

Les communications sont systématiquement coupées dans la classe modulaire au-delà de la porte d'entrée.

Pour pallier ce problème, la base qui se trouve dans la classe de Corinne va être déplacée dans la classe d'Edith.

Contrat téléphonique

Le contrat avec la Société Hexatel arrive à échéance en 2018.

Nous consultons actuellement Orange.

TRAVAUX BÂTIMENT ANCIENNE GARDERIE

Le Maire informe le Conseil Municipal des estimations et devis reçus pour les travaux du cabinet de réflexologie et le dernier local vacant qui va être réalisé en même temps.

<u>Désignation des travaux</u>	<u>Devis HT</u>
Création d'une ouverture (fenêtre)	5100 €
Modification fenêtre en porte d'entrée	1100 €
3 fenêtres + volets	4137 €
2 portes sans volet	4020 €
1 fenêtre en pignon + volet	1352 €
Laquage	150 €
Menuiseries intérieures	1220 €
Cloison de séparation phonique	2480 €
Doublage périphérique	3440 €
Faux-plafonds dalles minérales	2900 €
Parquet stratifié	3000 €
Electricité	3900 € (pour un cabinet)
Plomberie	1948 € (pour un cabinet)
Ventilation	500 € (pour un cabinet)

Resteront les peintures et le déplacement pour le raccordement EDF. Les travaux sont estimés à 48000 €.

POINT SUR L'ECOLE

Chartre

La chartre est rédigée. Elle devra être validée le 14 décembre en Conseil d'École. Elle a déjà été validée par l'Inspection d'Académie. Une fois ces formalités accomplies, elle pourra être distribuée aux parents d'élèves début 2018 à la reprise des cours.

Projet numérique

Les tablettes ainsi que les vidéoprojecteurs ont été livrés et sont utilisés par toutes les institutrices. Se renseigner pour l'achat d'un coffre de rangement et de rechargement pour les tablettes. Voir pour un système type coffre-fort.

Prévoir de convoquer la presse pour annoncer l'arrivée du numérique au sein de l'école de Lanrodec.

Sécurité alarme – PPMS

Monsieur GENTY informe l'assemblée que, conformément au cahier des charges d'avril 2017 (Bulletin officiel de l'éducation Nationale n°15 du 13-04-2017), la sécurité des locaux scolaires doit être revue. Il sera nécessaire d'installer un système PPMS dans l'école publique de Lanrodec afin de répondre à la demande de dispositif technique contre les risques ATTENTAT – INTRUSION et RISQUES MAJEURS. L'alarme a pour but de prévenir, lors d'un attentat ou d'une attaque armée, ou risques majeurs, tous les personnels et les élèves présents dans l'établissement. L'avertissement d'une alerte par un dispositif lumineux dans chaque classe pouvant être déclenché par un réseau de bris de glace dans les différents bâtiments de l'école, permet d'avertir de l'existence d'un danger (irruption d'un individu armé dans l'établissement) de telle sorte que les personnes concernées puissent prendre des dispositions particulières. L'avertissement d'une alerte sonore également déclenchée par un réseau de bris de glace dans les différents bâtiments de l'école permet d'avertir de l'existence de risques majeurs naturels (inondations, feu de forêt, les mouvements de terrain, les tempêtes et les séismes) ou techniques (risques industriels, nucléaires, biologiques et le risque de transport de matières dangereuses) de telle sorte que les personnes concernées puissent prendre des dispositions particulières, différentes de l'alerte Attentat – Intrusion.

Trois devis sont actuellement en cours.

Les Renseignements seront pris pour savoir si la mise en place de ce système PPMS peut être subventionnée.

DEVIS ET TRAVAUX

CABINET DE RÉFLEXOLOGIE

- **Entreprise Cloarec :**

Les travaux du cabinet de réflexologie sont réalisés en partie par le personnel communal et l'entreprise Cloarec de St Fiacre.

Les travaux de la SARL Cloarec réalisés à ce jour sont :

- L'isolation des murs,
- Une cloison de séparation phonique entre les 2 locaux
- La fourniture et pose de cloisons de distribution ossature métallique,
- La fourniture des portes intérieures,
- La réalisation des joints sur plaque de plâtre,

- Les faux-plafonds en dalle minérale, et leur isolation,
- La fourniture et la pose d'un parquet stratifié.

Le montant des travaux est de 4594.21 € HT.

- **Entreprise Fermetures du Leff :**

Les travaux comporteront :

- La fourniture et la pose de 3 fois 2 vantaux dont 1 oscillo-battant dormant de 80 mm : 2922 € HT,
- La fourniture et la pose de 2 vantaux dont 1 oscillo-battant dormant de 100 mm : 1352 € HT,
- 2 portes d'entrée 1 vantail avec vitrage feuilleté : 4020 €,
- La fourniture et la pose de 3 volets roulants rénovation : 1365 € HT.

GARDERIE

- **Entreprise Hervé :**

Devis de l'entreprise Hervé pour la modification des ouvertures de la garderie :

- Transformation de la fenêtre en façade en porte : 1100 € HT
- Création d'une fenêtre en pignon : 5100 € HT.

TRAVAUX ROUTIERS

- **Entreprise Colas :**

Les voies communales de Lambarquet, le Petit Perrien, le Croissant et le Guily, les travaux du parking-impasse de Pen Guer et logement Côtes-d'Armor-Habitat sont terminés ; ils ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un montant de 60 236.20 € HT.

RÉFLEXIONS SUR LES INVESTISSEMENTS

Le Conseil Municipal propose l'étude et la faisabilité des investissements suivants pour 2018 :

- Vestiaires du stade de football,
- Sol de la structure de Kerprin,
- Bardage/toiture vitrée de la salle des sports,
- Réhabilitation des sanitaires publics,
- Pignon de la toiture de l'église,
- Fermeture d'une travée avec portes anti-paniques à Kerprin,
- Sécurité école : alarmes anti-intrusion et risques majeurs,
- Travaux de la salle polyvalente (isolation, huisseries, peinture, sol, coin cuisine),
- Vestiaires de la salle des sports – voir avec l'ADAC l'étude du projet,
- Suppression de la moquette de la bibliothèque et remplacement par du parquet,
- Achat de nouveaux mobiliers de bureau pour le bureau des adjoints,
- Réflexion sur la maison des TAP,
- Jardin du souvenir au cimetière,
- Chauffage à la Salle des Sports,
- Portions de voirie à définir et enrobé de trottoirs.

DEMANDES DE SUBVENTION VESTIAIRES DE FOOT

Une demande de subvention pour 150 000 € de travaux va être demandée au titre de la DETR auprès de la Préfecture, du contrat de territoire auprès du Conseil Départemental et à la Fédération Française de Football.

Vestiaires/tribunes :

Gros-œuvre :	33 633.22 €
Aménagement :	15 388.00 €
Faux-plafonds :	6 457.38 €
Carrelage / Faïences :	5 083.20 €
Peinture :	16 797.60 €
Plomberie / électricité :	<u>22 640.60 €</u>
	100 000.00 €

Aménagements extérieurs :

Main-courante + pare-ballons	22 000.00 €	
Enrobé :	20 000.00€	
Grillage (60 ml) :	2 700.00 €	
Aménagements paysagers :	<u>5 300.00 €</u>	
	50 000.00 €	TOTAL : 150 000 €

Des subventions attendues sont :

	Montant	Taux
Conseil Départemental	30 000 €	20 %
D.E.T.R	50 000 €	30 %
FFF	20 000 €	20 %

+ 6000 € pour la main-courante pour le terrain de football de la part de la Fédération.

TARIFS 2018

Cimetière :

-	Taxe d'inhumation :	29.00 €
-	Taxe d'exhumation :	29.00 €
-	Concession 15 ans :	58.00 €
-	Concession 30 ans :	106.00 €
-	Concession 50 ans :	159.00 €
-	Concession caveautin 15 ans :	273.00 €
-	Concession caveautin 30 ans :	322.00 €
-	Concession caveautin 50 ans ;	378.00 €
-	Renouvellement caveautin 15 ans :	58.00 €
-	Renouvellement caveautin 30 ans :	106.00 €
-	Renouvellement caveautin 50 ans :	159.00 €

Salle polyvalente et foyer :

- Apéritif + café d'enterrement :	31.00 €
- Apéritif + café d'enterrement (personnes extérieures)	75.00 €
- Location à la journée	128.00 €
- Location à la journée (personnes extérieures)	173.00 €
- Spectacle par organisateurs extérieurs	48.00 €
- Concours de cartes	48.00 €
- Location tables + bancs	6.00 €

Kerprin :

- Location journée :	166.00 €
- Location journée (personnes extérieures)	228.00 €
- Location weekend	266.00 €
- Location week-end (personnes extérieures)	388.00 €
- Centre aéré (une nuit)	13.00 €
- Nuit par famille	7.00 €
- Appareil de chauffage sans fuel	18.00 €

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT A LA CEO QUALITÉ DE L'AIR

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté des Communes nous a demandé de désigner un représentant à la Commission d'Examen des Offres (CEO) pour la consultation de contrôle de qualité de l'air.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Jourden Jean-Yves titulaire et Monsieur Le Guenniou Michel, suppléant.

Le Conseil Municipal autorise :

- l'adhésion au groupement de commandes,
- le Président du Leff Armor Communauté à procéder à la consultation,
- le Maire à signer le marché.

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

- À Beupré :

La Commune décide la régularisation d'échange antérieur pour création de voirie. La commune cède la parcelle A906 en échange de la parcelle A 1215 appartenant à Mme Tanguy Anna et des parcelles A903, 901, 898 appartenant aux Consorts Indivision Tanguy Frères. L'échange est réalisé à l'Euro symbolique. Les frais de notaire seront partagés.

- À La Villeneuve :

La route de l'impasse de la Fontaine à La Villeneuve appartient aux riverains du lotissement. Les acquéreurs des lots étaient devenus propriétaires par la même occasion de la voie accédant à leur propriété. Ils souhaitent désormais rétrocéder cette

portion de voie à la Commune pour l'Euro symbolique conformément à la convention. La cession sera réalisée devant notaire. Les frais incombent à la Commune.

- À Kermabon :

Après bornage et enregistrement réalisé par le cabinet Le Moigne, la commune décide de rétrocéder une portion de 140 m² située au nord-est de la parcelle A 1014 en bordure de la voie communale accédant au pont surplombant la 4 voies à l'entreprise Desille pour qu'elle puisse clôturer sa propriété. La transaction sera effectuée pour l'Euro Symbolique. Les frais de notaire incombent à la SCI D'TIB/ M. Desille.

LIGNE DE TRÉSORERIE

Renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 150 000 €uros aux conditions suivantes :

- Taux Euribor 3 mois moyenné (à titre indicatif, au mois de novembre 2017 : - 0.329 %)
- Marge : 1.50 %
- Frais : 0.25 % du montant de la ligne.

QUESTIONS DIVERSES

VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 6 janvier 2018 à 11 heures au Moulin de Lanrodec.

Le Conseil Municipal souhaite demander un devis au traiteur Mallet pour la fourniture du buffet apéritif.

DOYENS DE LA COMMUNE

L'actuel doyen de la commune est Eugène Flochmoën.

La doyenne est Germaine Poac (actuellement en foyer-logement).

ACHATS DIVERS

Accord pour l'achat d'une machine à café expresso et d'une bouilloire.